

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER DES IMAGES FIXES OU ANIMEES
REALISEES DANS LE CADRE SCOLAIRE**

Autorisation valable pour l'année scolaire 2023.2024

Dans le cadre des activités scolaires, des images fixes ou animées sont réalisées. Elles seront affichées dans la classe ou l'école ou placées dans le journal de l'école ou le site web.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour les utilisations des photographies ou vidéo représentant votre enfant. Nous vous tiendrons informés de toute utilisation des documents réalisés.

Cette autorisation ne s'applique pas pour les photos de classe et les photos individuelles qui seront prises en janvier 2024 par le photographe scolaire.

L'équipe enseignante.

Prénom et NOM DE L'ENFANT : _____

CLASSE : _____

Placez une croix dans les cases

Utilisations	D'accord	Pas d'accord
Accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. EX : en arts plastiques, en EPS pour faire des exposés...		
Accord pour la publication des photographies dans le journal de l'école (le journal est affiché, transmis aux écoles de Vigneux et distribué aux familles). Cet accord est valable pour la distribution de CD de photos ou de DVD aux parents d'élèves d'une même classe.		
Accord pour la publication des photographies ou vidéos sur le site internet de l'école		

Remarques et observations :

Date et signature des parents (faire précéder de la mention lu et approuvé)